



HeadMind Partners

Bilan émissions gaz à effet de serre

Année 2023

TABLE DES MATIERES

I. CADRAGE	2
I.1. DESCRIPTION DE LA PERSONNE MORALE	2
I.2. LA GOUVERNANCE	3
I.3. ANNEE DE REPORTING ET ANNEE DE REFERENCE	3
I.4. GESTION DES INCERTITUDES	3
I.5. PERIMETRE ORGANISATIONNEL	4
II. SOURCES ET EMISSIONS	4
II.1. PERIMETRE OPERATIONNEL ET TEMPOREL	4
II.1. POSTES D’EMISSIONS	5
III. COLLECTE DES DONNEES	6
III.1. DONNEES D’ACTIVITE ET RECUPERATION	6
III.2. FACTEURS D’EMISSIONS	6
III.3. HYPOTHESES.....	6
III.4. METHODE DE CONTROLE.....	7
IV. CALCUL DU BILAN ET ANALYSE DES DONNEES	7
IV.1. CALCUL ET DONNEES 2023.....	7
IV.1.1. <i>Emissions directes de GES</i> :.....	7
IV.1.2. <i>Emissions indirectes de GES</i> :.....	8
IV.1.3. <i>Emissions indirectes associées au transport</i>	8
IV.1.4. <i>Emissions indirectes associées aux produits achetés</i>	9
IV.1.5. <i>Emissions indirectes liées à des biens et services vendus</i>	14
V. ENSEIGNEMENTS ET ANALYSE COMPARATIVE	15
V.1. ENSEIGNEMENTS GENERAUX	15
V.2. ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES	15
V.3. OBJECTIFS DE REDUCTION STRATEGIQUE.....	17
VI. PLAN DE TRANSITION	18
VI.1. MESURES SUR LA GESTION ENVIRONNEMENTALE DES OPERATIONS	18
VI.2. MESURES SUR LA GESTION ENVIRONNEMENTALE DES SERVICES	19
VII. ANNEXES	21
VII.1. OU TROUVER LE BEGES	21
VII.2. SOURCE	21

I. Cadrage

I.1. Description de la personne morale

Raison Sociale	HeadMind Partners
Président Directeur Général	Guy-Hubert BOURGEOIS
Adresse FRANCE	11-13 avenue du recteur Poincaré, 75016 Paris
Adresse BELGIQUE	Avenue Louise/Louizalaan 480, 1050 Bruxelles
Statut	Société Anonyme
SIREN	410496194
SIRET	41049619400045
Code NAF	7010Z
Activité	Conseil, prestation intellectuelle
Nbr de collaborateurs Groupe au 31/12/2023	1130
Nbr de collaborateurs au 31/12/2023 en FRANCE	1013
BELGIQUE	117

Positionnement

HeadMind Partners est un cabinet de conseil en Cybersécurité, Transformation numérique et Intelligence Artificielle présent en France et en Belgique. Notre mission est d'être le **partenaire de confiance** des directions métiers, opérationnelles et SI d'entreprises Grands Comptes (CAC 40 & SBF 120) **dans leur prise de risques numériques**. Ensemble avec eux, nous construisons une société numérique sécurisée et responsable.

I.2. La gouvernance

En 2022, le groupe HeadMind Partners s'est doté d'une gouvernance RSE, dont le rôle est de définir et déployer une feuille de route RSE. Cette gouvernance est composée du Directeur Général Délégué, de la Secrétaire Générale et de 4 responsables de service, qui pilotent chacun une commission. Ainsi la Responsable Paie & Administration du Personnel est en charge de la commission Sociale, le Directeur juridique de la commission Ethique, la Directrice de la Communication de la commission Environnement et la Directrice Financière Adjointe de la commission Achats Responsables.

Afin de piloter les projets liés à la RSE, des ressources sont allouées aux différents enjeux :

- Des ressources humaines : suivant les sujets traités, d'autres responsables de service peuvent intervenir, comme par exemple le RSSI/ le DSI, la Responsable de la Gestion des Carrières et de la Formation....

- Des ressources financières : un budget est consolidé et dédié aux actions RSE (certification, labélisation, contrats partenariat, accompagnement...).

La stratégie RSE est portée par le Directeur Général Délégué auprès de la Présidence et du Conseil d'Administration a minima une fois par an, pour présenter la feuille de route.

La Gouvernance RSE dispose d'un budget défini annuellement pour gérer la mise en œuvre du plan de réduction des Gaz à Effet de Serre.

I.3. Année de reporting et année de référence

Bien qu'un premier bilan carbone fut réalisé en 2021, **notre année de référence sera 2023 en matière de GES**. En effet, le contexte en 2021 a confirmé que le BEGES réalisé sur cette année d'activité n'était pas représentatif de l'activité en temps « normal ».

Le reporting est basé sur l'année calendaire, du 1er janvier au 31 décembre et sur les périmètres suivants : HeadMind SA, HeadMind France, HeadMind AI & HeadMind Belgium.

I.4. Gestion des incertitudes

Pour gérer les incertitudes, nous nous appuyons sur les données de l'ADEME et de la méthode Bilan Carbone®, comme présenté dans le tableau ci-après :

- **Les données** : les données peuvent venir de sources précises, ou de sources plus incertaines. Ci-dessous un tableau des incertitudes associées aux origines de la donnée.

Origine de la donnée	Incertitude
Données primaires (factures)	0 à 5%

Donnée secondaires (sources fiables)	5 à 15%
Données extrapolées (adaptation et extrapolation)	15 à 30%
Données approchées (ordre de grandeur et estimation)	50 à 80%

■ Les Facteurs d'Emission

Les incertitudes résultant des facteurs d'émissions proviennent de la base de l'ADEME. Le taux d'incertitudes variables des facteurs d'émission peut aller de 5 à 80%.

I.5. Périmètre organisationnel

Afin de définir son périmètre organisationnel, HeadMind Partners s'est appuyé sur « *La Méthode pour la réalisation des bilans d'émission de gaz à effet de serre* », conformément à l'article L. 229-25 du code de l'environnement, publié en octobre 2016.

L'objectif recherché par le cabinet quant à la réalisation de son bilan d'émissions de gaz à effet de serre est d'identifier les émissions générées par les biens et activités que le cabinet exploite et donc sur lesquels il lui est possible d'agir. HeadMind Partners a décidé d'opter pour une consolidation par le « **contrôle opérationnel** » compte tenu du fait que 100 % des équipements et installations qu'elle exploite, sont inclus dans le périmètre organisationnel.

II. Sources et Emissions

II.1. Périmètre opérationnel et temporel

Conformément à la norme ISO 14064-1, notre périmètre opérationnel se répartit en six grandes catégories de sources d'émissions :

- Les émissions directes (catégorie 1),
- Les émissions indirectes associées à l'énergie (catégorie 2),
- Les émissions indirectes associées au transport (catégorie 3),
- Les émissions indirectes associées aux produits achetés (catégorie 4),
- Les émissions indirectes associées aux produits vendus (catégorie 5),
- Autres émissions indirectes (catégorie 6)

Les catégories 5 et 6, tout comme certains postes des catégories 1 à 4 n'ont pas été pris en compte car ils ne sont pas applicables à notre activité.

Notre périmètre temporel se portera sur l'année 2023 dans sa globalité, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre de cette année-là.

II.1. Postes d'émissions

HeadMind Partners est une organisation du secteur tertiaire. Ses activités de conseil en Cybersécurité, Transformation Numérique et Intelligence Artificielle s'appuient essentiellement sur les solutions numériques, véritable outil de production pour nos activités.

Nous avons pris en compte tous les postes d'émissions qui sont pertinents au vu de notre activité, que nous pouvons collecter ou dont la part est significative pour ce bilan.

Poste d'émissions	Pays		Détail
	FR	BE	
1.1 Emissions directes des sources fixes de combustion	X	X	Nous prenons en compte le poste d'émissions 1.1 pour nos deux entités, cependant seuls nos locaux en Belgique sont consommateurs de gaz.
1.2 Emissions directes des sources mobiles de combustion	X	X	Est pris en considération le carburant utilisé par la flotte de véhicules professionnels des collaborateurs en Belgique.
1.3 Emissions directes des procédés hors énergie			Notre activité ne concerne pas un procédé industriel et n'est pas concernée par ce poste.
1.4 Emissions directes fugitives			<i>La France et la Belgique ne sont pas concernés.</i>
1.5 Emissions issues de la biomasse			Etant une entreprise de services intellectuels, nous n'avons pas d'impact sur la biomasse liée aux activités sur le sol, les zones humides ou l'exploitation des forêts.
2.1 Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	X	X	Nous avons pris en compte le poste d'émissions 2.1 pour nos deux entités.
2.2 Emissions indirectes liées à la consommation d'énergie autre que l'électricité			Ne faisant pas appel à la consommation de valeur, chaleur ou froid, ce poste est non applicable.
3.1 Transport de marchandise amont			Aucun transport de marchandise amont – non pris en compte
3.2 Transport de marchandise aval			Aucun transport de visiteurs ou clients – non pris en compte
3.3 Déplacement domicile-travail	X	X	Poste pris en compte pour les deux entités
3.4 Déplacement des visiteurs et des clients			Déplacement marginal de visiteurs ou clients – non pris en compte
3.5 Déplacements professionnels	X	X	Poste pris en compte sur nos deux entités
4.1 Achats de produits	X	X	Poste pris en compte pour toutes nos entités. Assez réduit au vu de notre activité
4.2 Immobilisations de biens	X	X	Poste 4.2 pris en compte avec un focus sur les équipements IT
4.3 Déchets	X	X	Pris en compte sur nos deux entités
4.4 Actifs en leasing amont	X	X	Poste pris en compte complémentaire au poste 4.1
4.5 Achats de services	X	X	Poste pris en compte pour toutes nos entités. Assez réduit au vu de notre activité
5.1 Utilisation des produits vendus			Aucun produit vendu – non pris en compte
5.2 Leasing aval			Aucune leasing aval – non pris en compte
5.3 Fin de vie des produits vendus			Aucun produit vendu – non pris en compte
5.4 Investissements			Aucun investissement – non pris en compte
6 Autres émissions indirectes			Aucune autre émission – non pris en compte

III. Collecte des données

III.1. Données d'activité et récupération

La collecte des données 2023 pour ce bilan s'est effectuée sur les mois de janvier et février 2024, auprès des entités France et Belgique. Il convient de souligner l'évolution du périmètre depuis 2021, suite à la vente de l'entité du Brésil.

Les données ont été récupérées en grande partie auprès de la DSI, de la Direction financière et des collaborateurs eux-mêmes par le biais d'enquêtes, notamment pour la question de leurs déplacements domicile-travail et déplacements professionnels en voiture.

Pour la plupart des postes d'émissions, nous nous sommes appuyés sur les factures correspondantes aux prestations évaluées. Lorsque celles-ci n'étaient pas exploitables, nous avons pris comme référence les émissions moyennes des installations concernées, accessibles sur les sites des constructeurs.

III.2. Facteurs d'émissions

Pour construire ce bilan, nous nous sommes appuyés sur les facteurs d'émissions de la Base Carbone® et des données de l'ADEME. L'utilisation de ces facteurs nous a permis d'intégrer les PRG (pouvoir de réchauffement global) et de convertir nos données en équivalent CO₂. Chaque facteur d'émissions choisi est relatif à l'activité étudiée.

Lors de certains calculs, tels que les déplacements ou la consommation d'électricité, nous nous sommes aussi appuyés sur les facteurs d'émissions moyens français (site EDF et Agir pour la Transition de l'ADEME par exemple).

III.3. Hypothèses

Toutes les données incomplètes ont été extrapolées afin d'obtenir un résultat se rapprochant au maximum de la réalité.

Pour les déplacements domicile-travail, un questionnaire a été envoyé aux salariés du Groupe et le total des kilomètres obtenus pour chaque moyen de transport a été étendu à l'effectif moyen (nombre de kilomètres * effectif moyen / nombre de collaborateurs ayant répondu au questionnaire).

Les données des déchets étant disponibles uniquement sur certains mois, nous les avons extrapolées sur toute l'année.

Enfin, en vue de comparer les émissions de l'année 2023 à 2021, nous avons soustrait aux émissions de 2021, les émissions de l'entité Brésil.

III.4. Méthode de contrôle

HeadMind Partners a confié au cabinet Bakertilly, désigné organisme tiers indépendant, la mission de vérification de ces informations sur les 4 catégories, au titre de l'exercice 2023. Cette mission a donné lieu à l'établissement d'un rapport.

IV. Calcul du bilan et analyse des données

IV.1. Calcul et données 2023

IV.1.1. Emissions directes de GES :

Le total des émissions de la catégorie 1 s'élève à **52,42 tonnes de CO₂**, soit 14,31 tonnes de plus qu'en 2021 où les émissions de CO₂ s'élevaient à 41,17 tonnes. Cette hausse est due à une consommation plus importante de gaz en Belgique en 2023 ainsi qu'à l'augmentation du nombre de kilomètres effectués avec la flotte de véhicules belge. Cela est dû à une occupation plus importante des bureaux en 2023, ainsi qu'à une augmentation de près de 50% des effectifs belges.

Détails	Pays	Développement Produit	Quantité	Unité de mesure	KgCO ₂ e	tCO ₂ e
1.1 Emission directes des sources fixes de combustion	France	Gaz (janvier-déc)	0	kWh	0	0
	Belgique	Gaz (janvier-déc)	60 343,89	kWh PCI	12 129,10	12,13
1.2 Emissions directes des sources mobiles de combustion	France	Distance voitures professionnelles	12 000	Km/an	1 848	1,85
	Belgique	Distance voitures professionnelles	241 059,46	Km/an	38 442	38,44

Le poste 1.1 indique le gaz consommé par nos locaux en Belgique. Nous n'utilisons pas de combustible en France, quelle que soit leur nature. Le calcul des émissions de gaz des locaux de Belgique a été déterminé d'après les factures du distributeur d'énergie des locaux en Belgique et proportionnellement à la part des locaux loués par HeadMind Partners. Sur ces données-là, nous estimons donc le degré d'incertitude entre 0 et 5%.

Dans le poste 1.2 sont référencées les émissions dues au carburant consommé par les voitures appartenant à HeadMind Partners. En Belgique, le parc automobile n'a pas évolué proportionnellement aux effectifs de par notamment la mise en place d'un forfait mobilité durable, alternative proposée à la voiture de fonction.. Le parc a de plus évolué vers l'utilisation de véhicules hybrides et full électriques. En France, HeadMind Partners est propriétaire d'un véhicule utilitaire pour les usages et le fonctionnement interne.

IV.1.2. Emissions indirectes de GES :

Le total des émissions du scope 2 s'élève à **39,47 tonnes de CO₂**, soit 3,65 tonnes de plus qu'en 2021 où les émissions de CO₂ s'élevaient à 35,82 tonnes pour la France et la Belgique. Nous l'expliquons par l'augmentation des effectifs et des locaux occupés, comme expliqué précédemment.

Détails	Pays	Développement Produit	Quantité	Unité de mesure	KgCO ₂ e	tCO ₂ e
2.1 Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	France	Electricité	578 429	kWh	21 980	21,98
	Belgique	Electricité	79 480,29	kWh	17 485	17,49

Pour les deux entités, le résultat comprend toutes les charges d'électricité récupérées sur les factures de nos distributeurs, sans faire de distinction entre les consommations par source (climatisation/ chauffage, équipements IT, éclairage, etc.), ce qui nous permet d'estimer les incertitudes de ces calculs entre 0 et 5%.

En France, nous avons constaté que depuis 2013, les travaux réalisés sur notre bâtiment principal ont eu pour effet de réduire considérablement notre consommation énergétique.

Suivant les objectifs de l'arrêté tertiaire du 10 Avril 2020, les consommations en énergie primaire du bâtiment doivent être réduites de 40, 50 et 60% respectivement en 2030, 2040 et 2050 relativement à une année de référence comprise entre 2010 et 2020.

L'objectif de 2030 corrigé de la climatologie est $1050 \times 0,6 = 630$ MWh/an. La consommation sur les 12 derniers mois relevée en Mai 2024 est de 627 MWh, soit légèrement en dessous de l'objectif de 2030.

IV.1.3. Emissions indirectes associées au transport

3.3 Déplacements domicile-travail

Pour collecter les données, nous avons mis en place un questionnaire mobilité dont les résultats sont basés sur le déclaratif de chaque salarié.

Nous avons collecté 371 réponses sur les trajets domicile-travail de nos collaborateurs en France et en Belgique sur le mois de janvier 2024. Nous avons extrapolé ces données pour l'année, en nous appuyant sur l'effectif moyen en France et en Belgique pour 2023. Le taux d'incertitude se situe entre 15 et 30%, en prenant en compte les retours erronés et l'extrapolation que nous avons faite.

Pays	Quantité	Unité de mesure	KgCO2e	tCO2e
France	5 231 170	passager-kilomètre	143 900,5	143,9
Belgique	165 581	passager-kilomètre	11 136,03	11,14

Le total de ce dernier poste est de **155,04 tCO2e**, ce qui est significatif. Cependant, ce nombre est nettement inférieur à celui de 2021, même en prenant compte de la fermeture de l'entité Brésil. En effet, on observe une diminution de 556,25 tonnes de CO2e par rapport à 2021 sans le Brésil. Cette baisse résulte en partie de l'évolution des modes de transport de nos collaborateurs qui utilisent de plus en plus le vélo électrique ainsi que les transports en commun et de moins en moins la voiture thermique personnelle.

Poste 3.5 : Déplacements professionnels

Poste d'émission	Pays	KgCO2e	tCO2e
3.5 Déplacements professionnels	France (Bourdan)	61834,01	61,83
	Belgique	3188,148311	3,19

La totalité des émissions carbone de ce poste est de **65,02 tonnes d'équivalent CO₂**. Ces émissions sont plus élevées qu'en 2021 (50,81 tonnes de plus) pour plusieurs raisons : l'ajout des catégories « hôtel » et « voiture de location » ainsi que la reprise des déplacements après la crise sanitaire.

Les déplacements professionnels font partie intégrante de nos activités, et de ce fait, en font un poste émissif. Dans le cadre de la Politique Notes de Frais, il est conformément à la loi spécifiée que pour tout déplacement inférieur à 2h30, le train doit être privilégié, tout comme les transports en commun doivent être privilégiés pour tout déplacement inférieur à 1h de trajet.

Pour les déplacements professionnels en France et en Belgique, nous nous sommes basés sur les factures de notre agence de voyage agréée. L'incertitude de cette partie est donc comprise entre 0 et 5%.

IV.1.4. Emissions indirectes associées aux produits achetés

Poste 4.1 : Achats de biens

Pays	Développement Produit	Quantité	Unité de mesure	KgCO2e	tCO2e
France (Bourdan)	France Bourdan A4	64,00	ramette	146,56	0,15
	France Bourdan A3	7,00	ramette	32,06	0,03
	Machines à café	1,00	Unité	22,50	0,02
	Fournitures de bureau	78,37	Euros dépensés	28,76	0,03
	Imprimantes	2,00	unité	176,40	0,18
	Logiciels (Tehtris, Adode, Java...)	16,00	Unité	0,02	0,00
	Applications développées en externe (Sage, ADP...)	9,00	Unités	0,01	0,00
	Machines virtuelles (Antemeta...)	47,60	Unités	0,06	0,00
	Petites fournitures	250361,28	Euros dépensés	91882,59	91,88
	Amont électricité	578429,00	kWh	10550,54	10,55
	Amont carburant Vito	12000,00	km	433,20	0,43
Belgique	Petites fournitures	23643,20	euros dépensés	8677,05	8,68
	Amont gaz naturel	60343,79	kWh	2305,13	2,31
	amont carburant véhicule pro - essence	98220,66	Km	3516,30	3,52
	amont carburant véhicule pro - diesel	42658,06	Km	1557,02	1,56
	Amont carburant véhicule pro - hybride	9022,63	Km	563,91	0,56
	Amont carburant véhicule pro - domicile travail - motorisation moyenne	91158,11	Km	3290,81	3,29

Nous comptabilisons dans ce poste, les équipements utiles au bon fonctionnement de nos activités et de la vie dans les locaux. Le total d'émissions de ce poste correspond à **123,19 tCO2e**, soit 21,63 tonnes de plus qu'en 2021 pour les entités en France et en Belgique. Les deux catégories les plus émettrices sont les achats de petites fournitures ainsi que l'électricité utilisée en amont.

Poste 4.2 : Immobilisations de biens

Pays	Développement Produit	Quantité	Unité de mesure	KgCO2e	tCO2e
------	--------------------------	----------	--------------------	--------	-------

France (Bourdan)				168,53	0,17
	Tablettes (Ipad)	8,00	Unité		
				131,20	0,13
	Iphone	12,00	Unité		
				196,80	0,20
	Iphone	18,00	Unité		
				82,67	0,08
	Ecrans	1,00	Unité		
				49,60	0,05
	Ecran de réservation	1,00	Unité		
	Ordinateurs			104,00	0,10
		2,00	Unité		
	Serveurs			200,00	0,20
		1,00	Unité		
	Iphone			43,73	0,04
		4,00	Unité		
	Prestataire 1		euros dépensés	1206,70	1,21
		10970,00			
	Prestataire 2		euros dépensés	326,70	0,33
		2970,00			
	Prestataire 3		euros dépensés	506,65	0,51
		4605,90			
	Prestataire 4		euros dépensés	2960,80	2,96
		26916,32			
Prestataire 5		euros dépensés	4281,15	4,28	
	38919,55				
Travaux		euros dépensés	15323,12	15,32	
	638463,23				
PC		Unité	64272,00	64,27	
	412,00				
Ecran		Unité	49,60	0,05	
	1,00				
PC spécifiques		Unité	197,33	0,20	
	2,00				
Switch		Unité	107,60	0,11	
	4,00				
Routeur		Unité	26,90	0,03	
	1,00				
Barre de son		Unité	13,40	0,01	
	1,00				
Informatique 1		euros dépensés	542,67	0,54	
	4070,00				
Matériel informatique 2		euros dépensés	3488,88	3,49	
	43611,00				
Matériel informatique 3		euros dépensés	800,85	0,80	
	24847,48				

	Logiciel	58020,00	euros dépensés	26,11	0,03
	Aménagement 1	134856,90	euros dépensés	4918,63	4,92
	Aménagement 2	114947,00	euros dépensés	5172,62	5,17
	Aménagement 3	865449,14	euros dépensés	20770,78	20,77
	Matériel informatique	82393,00	euros dépensés	6591,44	6,59
	Mobilier	682618,61	euros dépensés	63692,44	63,69
Belgique	Tablettes	2,00	Unité	25,28	0,03
	Imprimante	1,00		29,40	0,03
			Unité		
	Routeur	1,00	Unité	26,90	0,03
	Agencement	16695,65	euros dépensés	601,04340	0,60
	Matériel informatique 1	815,00	euros dépensés	65,20	0,07
	Matériel informatique 2	6102,00	euros dépensés	813,60	0,81
	Mobilier	99 581,21	euros dépensés	5799,02	5,80
	Véhicules belges	75,66	tonnes	138713,67	138,71

Les solutions NTIC sont l'outil de production des équipes d'HeadMind Partners.

En France et en Belgique, le groupe privilégie la location pour la majorité de son parc informatique (reporté en poste 4.4), puis acquiert ponctuellement les équipements en fin de contrat. Ce sont eux qui sont répertoriés ci-dessus.

Ce poste est un des plus émetteurs en termes de CO2 équivalent avec des émissions totales de **342,68 tonnes de CO2** équivalent en 2023. Le nombre d'immobilisations a nettement augmenté, dû notamment à un changement de calcul sur la flotte de véhicules. En effet, cette ligne représente un total d'émission de 138,71 tonnes, soit 15% des émissions totales de ce poste.

Poste 4.3 : Déchets

Dans ce poste, nous avons regroupé le volume total des déchets de nos différentes structures. Cela comprend le recyclage du papier, du verre, des cannettes, des gobelets, du plastique, des capsules à café et tous les autres déchets que nous trouvons dans nos locaux.

Pays	Développement Produit	Quantité	Unité de mesure	KgCO2e	tCO2e
France (Bourdan)	Recyclage DEEE - impact	1 938	kg	3 866	3,87
	Recyclage DEEE - émissions évitées	0,00	Disques Durs	0,00	0,00
	Déchets France (Bourdan)	4 343	Kg	2 168,73	2,17
Belgique	Déchets Belgique	4062	Kg	1568	1,57

In fine, ce poste s'élève à **7,60 tonnes d'équivalent CO₂**, ce qui représente 4,16 tonnes de moins qu'en 2021. Cette diminution résulte du renforcement des actions en matière de traitement des déchets effectué par HeadMind Partners depuis 2021. En effet, le groupe a fait appel à une société de collecte des déchets (Elise) et à un éco-organisme sur la collecte des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEE). L'entreprise a fortement communiqué auprès des collaborateurs sur les éco-gestes à adopter au quotidien.

Nous avons récupéré ces données via les relevés de nos prestataires, l'incertitude sur ces données se trouve entre 5 et 15%.

Poste 4.4 : Actifs en leasing amont

Le poste 4.4 est chargé en quantité, comme expliqué précédemment car nous louons en majorité nos équipements informatiques. Le parc France est consolidé avec celui de la Belgique étant piloté par la DSI Groupe.

Ces calculs sont estimés d'après les factures et contrats de location des équipements, et nous avons calculé d'après les équivalences moyennes d'émissions de CO₂ du cycle de vie des produits, présents sur les sites des fabricants.

Pays	Développement Produit	Quantité	Unité de mesure	KgCO2e	tCO2e
France (Bourdan) et Belgique	Serveur	1,00	Unité	200,00	0,20
	PC portables	493,00	Unité	25636,00	25,64
	Lénovo fixe station	6,00	Unité	592,00	0,59
	Microsoft windows	200,00	Unité	0,09	0,00

	PC portables	00,00	Unité	0,00	0,00
	Refonte réseau	1,00	Unité	171,43	0,17
	Iphone	1250,00	Unité	13666,67	13,67
	Iphone	100,00	Unité	960,00	0,96
	Refonte cœur de réseau	1,00	Unité	120,00	0,12
	Logiciels	20,00	Unité	0,01	0,00

La politique du groupe privilégiant la location du matériel informatique s'avère efficace.

Poste 4.5 : Achats de services

Pays	Développement Produit	Quantité	Unité de mesure	KgCO2e	tCO2e
France (Bourdan)	Services (Balance)	8 906 342,14	Euros dépensés	1 220 121,98	1 220, 12
	Impression Canon	11 333,42	Euros (HT)	1 926,68	1,93
Belgique	Services (Balance)	849 346,52	Euros dépensés	109 776,10	109,78
	Impression Canon	422,70	Euros (HT)	71,86	0,07

Les émissions totales pour le poste 4.5 achats de services s'élèvent à **1331,90 tonnes d'équivalent CO2**. On observe une augmentation de 154,46 tonnes par rapport à 2021.

IV.1.5. Emissions indirectes liées à des biens et services vendus

De par son activité de conseil, HeadMind Partners n'est pas concerné par le calcul des émissions du Scope 3 en aval. En effet, comme précisé dans le tableau des postes d'émissions de la page 6 et conformément au Greenhouse Gas Protocol, les postes suivants ne sont pas pertinents : Transport et distribution en aval, transformation des produits vendus, utilisation des produits vendus, traitement de fin de vie des produits vendus, biens loués en aval, franchises et investissements. **A ce titre, HeadMind Partners déclare 0 tCO2e d'émissions du Scope 3 en aval.**

V. Enseignements et Analyse comparative

V.1. Tableau de bord comparatif des émissions 2021 (Hors Brésil) et 2023

	Poste d'émission	Total tCO2e 2021	Total tCO2e 2023	différence
Catégorie 1	1.1 Emissions directes des sources fixes de combustion	10,31	12,13	1,82
	1.2 Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique (flotte véhicules)	27,80	40,29	12,49
Catégorie 2		35,82	39,47	3,65
	2.1 Emissions indirectes liées à la consommation d'énergie			
Catég	3.3 Déplacements domicile-travail	712,78	155,04	-557,74
	3.5 Déplacements professionnels	15,78	65,02	49,24
Catégorie 4	4.1 Achats de biens	1278,99	123,19	-1155,80
	4.2 Immobilisations	190,95	342,68	151,73
	4.3 Déchets	11,78	7,60	-4,18
	4.4 Leasing	91,05	41,35	-49,70
	4.5 Services		1331,90	1331,90
	TOTAL		2375,26	2158,85

V.2. Enseignements généraux

Suite à la réalisation de notre dernier Bilan de Gaz à Effet de Serre, il s'avère que les émissions du Groupe HeadMind Partners sont relativement stables, comparés aux émissions calculées sur l'exercice 2021.

Cela s'explique par plusieurs facteurs. Déjà une évolution méthodologique (évolution de la nomenclature, facteurs d'émissions...), une évolution du périmètre des activités (vente de l'activité Brésil) et une reprise « à la normale » de notre activité depuis la fin de la pandémie mondiale.

Afin de dresser un bilan réaliste et de travailler à un plan d'actions efficace, nous allons analyser plus en détails le plan d'actions mis en œuvre depuis 2021 et ses impacts concrets.

V.3. Enseignements spécifiques

Emissions indirectes associées à la consommation d'énergie (2.1)

La consommation énergétique est une part importante de nos émissions. Notre consommation Scope 2 a évolué défavorablement depuis 2 ans, avec une consommation de gaz en Belgique plus importante. Etant locataire de nos bureaux, il nous est difficile sur cet aspect de mener un plan d'actions. Néanmoins, l'IT Tower doit subir une rénovation énergétique totale nous amenant à déménager et à privilégier de nouveaux bureaux HQE dans les prochaines années.

En France, nous continuons de sensibiliser les collaborateurs aux économies d'énergie et aux actions climatiques pour limiter la consommation énergétique superflue. Nous venons aussi de finaliser +5 ans de travaux de rénovation des locaux : remplacement de tous les systèmes d'éclairage par du LED, remplacement de la CTA et du système CVC pour des solutions moins énergivores, isolation thermique des murs et du toit, suivi plus drastique de la consommation de notre infrastructure informatique pour un meilleur pilotage.

Le contre-audit énergétique réalisé en 2024, confirme que le Groupe est à l'objectif 2030 de 40% de réduction mais doit intensifier ses actions correctives pour répondre aux obligations de l'ADEME de 50% et de 60% à horizon 2040 puis 2050.

Emissions associées aux déplacements domicile-travail et aux déplacements professionnels (3.3 et 3.5)

Etant une société de prestation intellectuelle, nos équipes Conseil sont amenés dans le cadre de leur activité professionnelle à se déplacer régulièrement en clientèle, sur des distances plus ou moins longues.

La Politique Voyage et Notes de Frais communiquée aux collaborateurs revient sur l'importance de privilégier les modes de transport les moins émissifs (mobilité douce, transports en commun...). En 2 ans, nous avons plus constater une vraie modification des habitudes de transport de nos collaborateurs :

- En France, le nombre de personnes venant à pied, en vélo et en vélo électrique a considérablement augmenté. La part d'utilisateurs de véhicules thermiques est en net recul. Dans le cadre de déplacements professionnels, le train est priorisé sur l'avion lorsqu'une solution réaliste existe.
- En Belgique, le parc automobile s'est transformé et se dote de plus en plus de véhicules hybrides ou électriques. Certains collaborateurs privilégient même le forfait mobilité durable à la voiture professionnelle.

Les déplacements représentent au total 220,06 tCO₂e en 2023.

Par une collecte des informations plus régulière des modes de transport utilisés pour le déplacement de nos collaborateurs, nous pourrions affiner notre plan d'actions pour accentuer ce changement d'habitudes.

Achat de biens (4.1)

Le groupe accorde une attention particulière à ses fournisseurs et à leurs engagements environnementaux et sociaux. Depuis 2021, nos fournisseurs doivent désormais tous répondre de leurs engagements soit par le biais de certifications / labellisations, soit par le biais de la

signature de notre code de conduite achats responsables. En parallèle, le groupe encourage une relation fournisseur éthique, responsable et équilibrée, tout en accompagnant nos fournisseurs dans le développement de leur propre démarche RSE. Nous aidons les fournisseurs à comprendre et maîtriser leurs impacts, nous nous assurons de la maîtrise des impacts sociaux et nous sélectionnons des fournisseurs avec équité, égalité de traitement et transparence.

Ainsi, en 2022 et 2023, 100% des acheteurs internes ont signé le code de conduite Achats Responsables. A ce jour, ces actions nous ont déjà permis de diminuer de 10 tCO₂e les émissions liées à l'achat de biens en comparaison avec 2021.

Immobilisations (4.2)

Du fait de son activité de conseil en Cybersécurité et en Intelligence Artificielle, le Groupe a été amené à faire d'importants investissements. Cela concerne l'achat de logiciels et de matériels coûteux et le développement de solutions informatiques, ce qui explique l'augmentation non négligeable de nos émissions sur ce poste (+46 tCO₂e en 2023). Il est à noter que de par l'accélération de notre expertise en Intelligence Artificielle, notamment avec l'émergence de l'IA générative et l'achat de GPU Nvidia, ce poste d'émissions risque de continuer à augmenter malgré l'application des règles du Numérique Responsable dans ce domaine aussi.

Déchets (4.3)

Depuis quelques années, notre société est engagée dans une démarche de recyclage et de valorisation des déchets. Depuis 2018, nous faisons notamment appel à un organisme qui assure un suivi régulier de nos déchets et les recycle. En parallèle de cela, nous avons mis en place la campagne de sensibilisation au tri et aux éco-reflexes en 2022.

Ainsi, entre 2021 et 2023, les émissions de CO₂ liées aux déchets ont diminué de 4,16 tonnes. En effet, en 2023, 4,02 tonnes de déchets (gobelets carton, papier, métal, plastiques, cartons) ont été recyclés et valorisés et nous avons fait appel à un éco-organisme pour les DEEE.

V.4. Objectifs de réduction stratégique

Au vu des résultats encourageants constatés sur certains périmètres, HeadMind Partners souhaite prendre un engagement fort dans la réduction de ses émissions. Pour être cohérent par rapport à son activité qui devrait croître dans les prochaines années, HeadMind Partners va formaliser des objectifs de réduction d'intensité, sur la base du nombre de kgCO₂e / collaborateur.

Nos objectifs de réduction d'intensité d'ici 2030 :

- a) Scope 1 : Emissions directes : -10%
- b) Scope 2 : Emissions indirectes associées à l'énergie : -5%
- c) Scope 3 : Autres émissions indirectes : -5%

Afin d'atteindre ces objectifs, HeadMind Partners a revu son plan de transition.

VI. Plan de transition

VI.1. Mesures sur la gestion environnementale des opérations

1. **Réduction de la consommation énergétique** du bâtiment du siège social grâce aux travaux réalisés depuis plusieurs années (isolation thermique des murs et plafonds, installation d'une Centrale de Traitement d'Air éco-responsable, remplacement des ampoules par du Led...) mais aussi en favorisant des équipements à faible consommation énergétique. **L'objectif de réduction d'ici 2030 de 40% de notre consommation énergétique est atteint avec 6 ans d'avance !**

Afin d'être en conformité avec les objectifs de réduction de consommation 2040 et 2050, HeadMind Partners va continuer de mettre en place diverses actions : pose de compteurs électriques divisionnaires avec relève automatisée au pas horaire, de préférence par étage et/ou par usage ; conduite d'expérimentation sur des durées limitées...

2. **Application de la Politique Voyages** privilégiant des modes de transport moins émissifs et faisant la promotion d'un forfait mobilité durable pour les collaborateurs belges en remplacement de leur véhicule professionnel. Ainsi, la flotte automobile belge s'est réduite de moitié en 2 ans et les collaborateurs privilégient de plus en plus l'utilisation de véhicules hybrides et électriques. En France, les collaborateurs privilégient de plus en plus la marche et le vélo / vélo électrique pour les déplacements domicile-travail. **Une baisse de 62,61 tCO2e sur le carburant amont utilisé par les véhicules professionnels a ainsi été constatée en 2023.**

Afin de continuer à identifier les zones de réduction, nous allons intensifier nos enquêtes sur les modes de déplacement pour ajuster nos politiques.

3. **Déploiement du plan d'actions « Numérique Responsable »** acté par l'Agence Lucie lors de la **labélisation** :

- a. Adopter des pratiques « Green IT » :
 - i. Augmenter la durée de vie des équipements informatiques en remettant à neuf et en réutilisant le matériel en interne,
 - ii. Réduire le suréquipement en sensibilisant les collaborateurs,
 - iii. Utiliser des matériaux écologiques et privilégier des partenaires IT éco-labellisés (exemples : TCO, Epeat Gold, Energy Star).

- b. Sensibiliser les collaborateurs avec la mise en place d'un quiz obligatoire sur le numérique responsable. En 2023, ce sont 19,4% des collaborateurs qui ont répondu à ce questionnaire avec un score supérieur à 80%. **L'objectif est porté à 50% d'ici 2025.**
 - c. Former les collaborateurs à l'Eco-conception et à l'accessibilité numérique via les Fresques du Numérique et du Climat. Un plan de formation sur 3 ans a été défini pour former un grand nombre de nos consultants à ces sujets. **L'objectif est de former plus de 200 collaborateurs d'ici 2027.**
 - d. Certifier les collaborateurs qui ont bénéficié d'une formation sur le Numérique Responsable et sur l'Eco-conception. **L'objectif est d'avoir plus de 50 personnes certifiées d'ici 2027.**
- 4. Amélioration de la politique de recyclage** par la sensibilisation de nos collaborateurs à mieux trier leurs déchets et à réduire leur production de déchets internes. HeadMind Partners s'engage à réduire sa consommation de matériaux, à réemployer des équipements fonctionnels, fait appel à des organismes agréés sur les déchets du quotidien (société Green wishes, Nespresso...) et sur la collecte des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) : identification des acteurs, appels d'offres, reporting.
- Afin de continuer à réduire notre production de déchets, HeadMind Partners a mis à disposition plus de bacs de tri et organise des sessions de sensibilisation sur les éco-gestes. Une collecte de DEEE a été organisée pour que les collaborateurs soient incités à mieux recycler leur propre matériel.
- 5. Renforcer le volet environnemental de la politique achats** en intégrant des critères RSE sur lesquels évaluer les fournisseurs : sobriété, durabilité, proximité. En 2023, 36,84% des fournisseurs ciblés ont signé la charte des achats durables et/ou le code de conduite des fournisseurs. **L'objectif est que 70% de nos fournisseurs aient signé notre charte d'ici 2030.**

Pour renforcer ce plan d'actions, un questionnaire obligatoire sur le thème des éco-gestes a été lancé en 2024 pour sensibiliser nos collaborateurs sur le sujet. **L'objectif est que 80% des collaborateurs soient sensibilisés chaque année.**

VI.2. Mesures sur la gestion environnementale des services

Ces mesures passent par une posture de prescripteur d'une posture environnementale responsable :

1. **Promotion et services environnementaux du « Numérique Responsable »** chez nos clients pour contenir l'impact environnemental de leurs propres projets numériques (ex.

Audit NR d'un SI, Organisation de Fresques Numériques, Large Langage Model en RSE...) avec fourniture d'informations sur les impacts environnementaux des projets.

2. **Promotion des pratiques NR** dans tous les projets numériques de nos clients en sensibilisant un maximum de nos consultants à l'impact environnemental de ces projets et en leur donnant les outils pour agir. Les actions de sensibilisation passent par des événements comme la semaine des éco-gestes, les fresques du Numérique et du Climat, des formations internes...
3. Sensibilisation des étudiants et des acteurs de l'enseignement de ces filières numériques aux enjeux NR par l'organisation de **Fresques du Numérique et du Climat**.
4. Offre de **services d'éco-conception** et d'accessibilité numérique pour répondre aux enjeux projets de nos clients.

VII. Annexes

VII.1. Où trouver le BEGES

Conformément à la loi en vigueur, ce bilan sera transmis et publié sur la plateforme de l'ADEME intitulée « plate-forme informatique des bilans d'émissions gaz à effet de serre » : <https://bilans-ges.ademe.fr/fr/bilanenligne/detail/index/idElement/8298/back/bilans>

VII.2. Source

■ Sites web :

Site de l'ADEME – <https://bilans-ges.ademe.fr/fr/accueil>

Site de l'ADEME – *Documentation Base Carbone, Ordinateurs et équipements périphériques* - https://bilans-ges.ademe.fr/documentation/UPLOAD_DOC_FR/index.htm?ordinateurs_et_equipements_pe.htm

Site de l'ADEME – *Documentation Base Carbone, Scope 2 Energie Renouvelable* - https://bilans-ges.ademe.fr/documentation/UPLOAD_DOC_FR/index.htm?renouvelable.htm

Energieplus-lesite.be - *Emissions de polluants liée à la consommation énergétique* [https://energieplus-lesite.be/theories/consommation-energetique/les-emissions-de-polluants-liee-a-la-consommation-energetique/#Emissions de CO2](https://energieplus-lesite.be/theories/consommation-energetique/les-emissions-de-polluants-liee-a-la-consommation-energetique/#Emissions_de_CO2)

■ Rapports PDF :

Carbone 4 – Rapport ADEME, 2014 - *Comment réaliser un bilan de gaz à effet de serre pour les émissions de fonctionnement ? Secteur financier Tome 2* - https://www.carbone4.com/wp-content/uploads/2016/08/tome_2_pour_site.pdf

ADEME et Cigref – Guide sectoriel, 2012 - *Réalisation d'un Bilan des émissions de gaz à effet de serre* - https://www.carbone4.com/wp-content/uploads/2016/08/tome_2_pour_site.pdf

Hewlett Packard – Fiche Produit, 2017 - *HP EliteBook 840 G4 Notebook PC* - https://h22235.www2.hp.com/hpinfo/globalcitizenship/environment/productdata/Countries/MultiCountry/productcarbonfootprint_notebo_2017103223122980.pdf

Dell – Fiche produit, 2019 – *PowerEdge R440* - https://i.dell.com/sites/csdocuments/CorpComm_Docs/en/carbon-footprint-poweredge-r440.pdf